

Plan Local d'Urbanisme

Commune de Jeanménil

Modification du PLU n°2

Annexe : emplacements réservés

Dossier copie conforme à la Délibération du Conseil Municipal du 11 octobre 2012.



Aménagement du territoire
Urbanisme
Cartographie SIG

Liste des emplacements réservés de la commune de JEANMENIL

1. Extension du cimetière et création d'une aire de stationnement, y compris l'accès à la VC 109
2. Recalibrage à 8 m d'emprise de la VC 107
3. Création d'un tourne- bride à l'extrémité de la VC 107
4. Recalibrage à 8 m d'emprise du chemin dit de « La Bodière »
5. Recalibrage à 8 m d'emprise de la VC 133 dite « des Gris Journeaux »
6. Recalibrage à 8 m d'emprise de la VC108 dite « du Paquis »
7. Recalibrage à 8 m d'emprise de la VC109 dite « de la Baraque »
8. Recalibrage à 8 m d'emprise de la VC106 dite « de Raimbeau »
9. Création d'un accès à la zone d'urbanisation future sise « Près de l'Étang »
10. Création d'un accès à la zone d'urbanisation future sise « Champs des Cailloux » et « Chauffour »
11. Création d'un accès à la zone d'urbanisation future sise « Haut de la Haye Baneau »
12. Création d'un accès à la zone d'urbanisation future sise « le Chauffour » et « Champs des Cailloux
13. Accès à la zone à urbaniser
14. Accès à la zone à urbaniser dite « Le Chauffour »
15. Création d'une liaison douce à la zone à urbaniser à « La Bordière »

Les emplacements réservés (article L123-1-5 du Code de l'urbanisme)

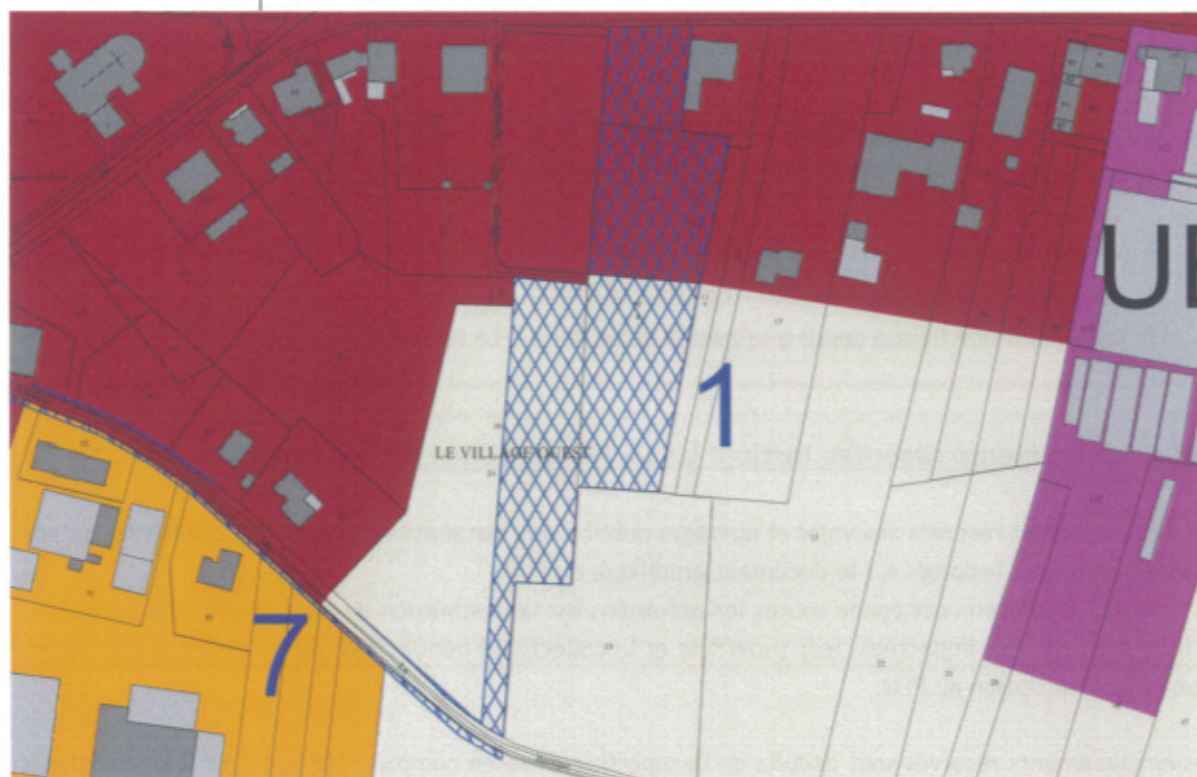
Les emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général ainsi qu'aux espaces verts sont reportés sur le document graphique du PLU.

La liste des emplacements donne toutes les précisions sur la destination de chacun des emplacements, la liste des parcelles impactées, leur superficie et la collectivité bénéficiaire ou le service public qui en demande l'inscription au PLU.

Les emplacements réservés sont déduits de la superficie prise en compte pour le calcul des possibilités de construction. Toutefois, le propriétaire d'un terrain dont une partie est comprise dans un de ces emplacements et qui accepte de céder gratuitement cette partie à la collectivité bénéficiaire de la réserve peut être autorisé à reporter sur la partie restante de son terrain un droit de construire correspondant à tout ou partie du coefficient d'occupation du sol affectant la superficie du terrain qu'il cède gratuitement à la collectivité.

Extension du cimetière et création d'une aire de stationnement, y compris l'accès à la VC 109

Affectation de l'emplacement	Extension du cimetière et création d'une aire de stationnement, y compris l'accès à la VC 109
Bénéficiaire	Commune de JEANMENIL
Zone ou secteur	UA, N
surface	11 000 m ²

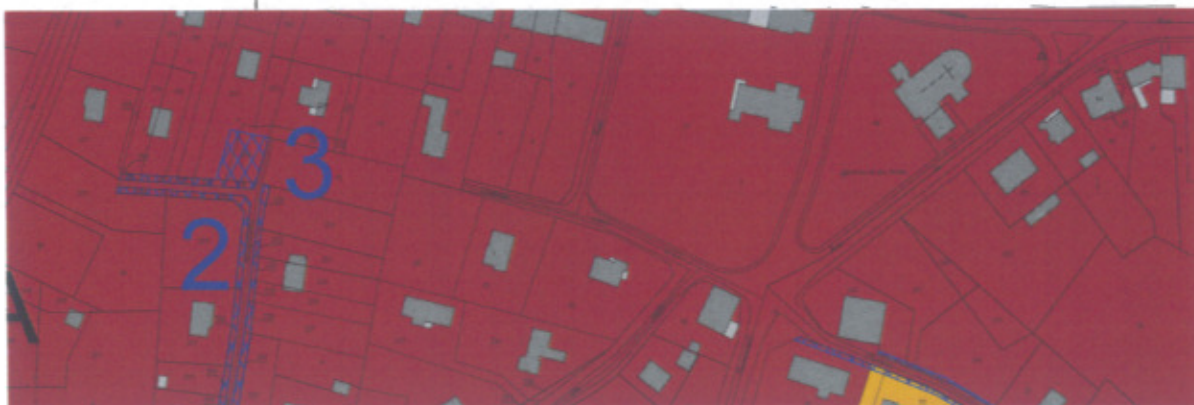


Recalibrage à 8 m d'emprise de la VC 107

Affectation de l'emplacement	Recalibrage à 8 m d'emprise de la VC 107
Bénéficiaire	Commune de JEANMENIL
Zone ou secteur	UA
surface	950 m ²

Création d'un tourne-bride à l'extrémité de la VC 107

Affectation de l'emplacement	Création d'un tourne-bride à l'extrémité de la VC 107
Bénéficiaire	Commune de JEANMENIL
Zone ou secteur	UA
surface	470 m ²



Recalibrage à 8 m d'emprise du chemin dit de « La Bodière »

Affectation de l'emplacement	Recalibrage à 8 m d'emprise du chemin dit de « La Bodière »
Bénéficiaire	Commune de JEANMENIL
Zone ou secteur	UA
surface	120 m ²

Recalibrage à 8 m d'emprise de la VC 133 dite « des Gris Journeaux »

Affectation de l'emplacement	Recalibrage à 8 m d'emprise de la VC 133 dite « des Gris Journeaux »
Bénéficiaire	Commune de JEANMENIL
Zone ou secteur	UA
surface	440 m ²



Recalibrage à 8 m d'emprise de la VC108 dite « du Paquis »

Affectation de l'emplacement	Recalibrage à 8 m d'emprise de la VC108 dite « du Paquis »
Bénéficiaire	Commune de JEANMENIL
Zone ou secteur	UA
surface	960 m ²



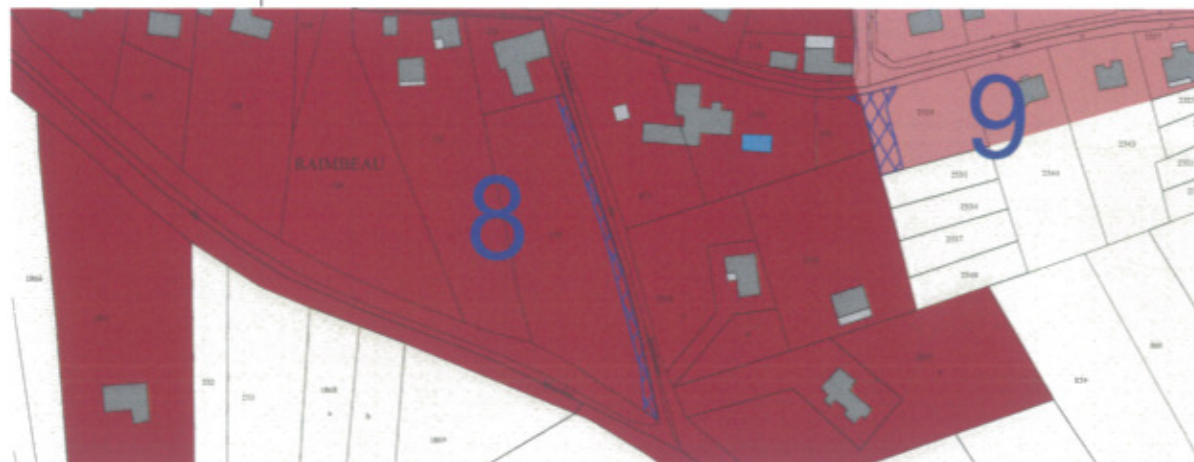
Recalibrage à 8 m d'emprise de la VC109 dite « de la Baraque »

Affectation de l'emplacement	Recalibrage à 8 m d'emprise de la VC109 dite « de la Baraque »
Bénéficiaire	Commune de JEANMENIL
Zone ou secteur	A, UA
surface	500 m ²



Recalibrage à 8 m d'emprise de la VC106 dite « de Raimbeau »

Affectation de l'emplacement	Recalibrage à 8 m d'emprise de la VC106 dite « de Raimbeau »
Bénéficiaire	Commune de JEANMENIL
Zone ou secteur	UA
surface	420 m ²

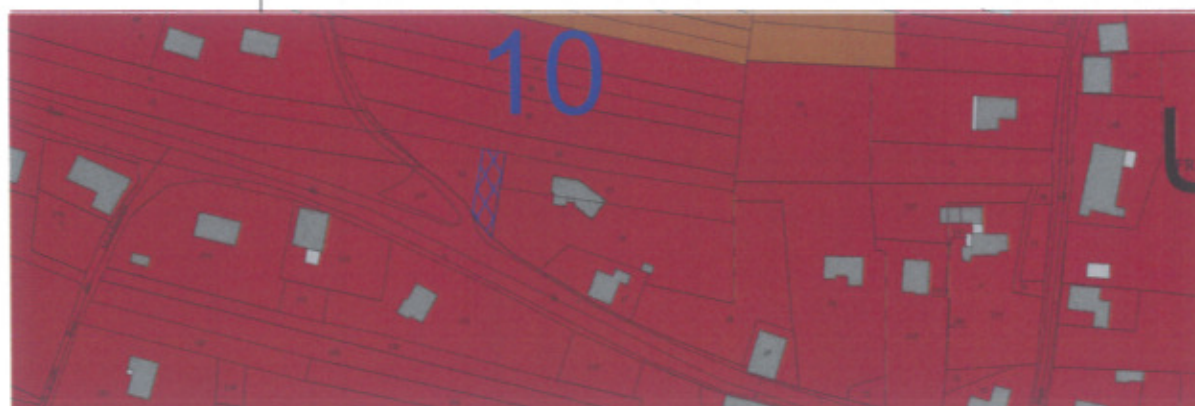


Création d'un accès à la zone d'urbanisation future sise « Près de l'Étang »

Affectation de l'emplacement	Création d'un accès à la zone d'urbanisation future sise « Près de l'Étang »
Bénéficiaire	Commune de JEANMENIL
Zone ou secteur	UB
surface	250 m ²

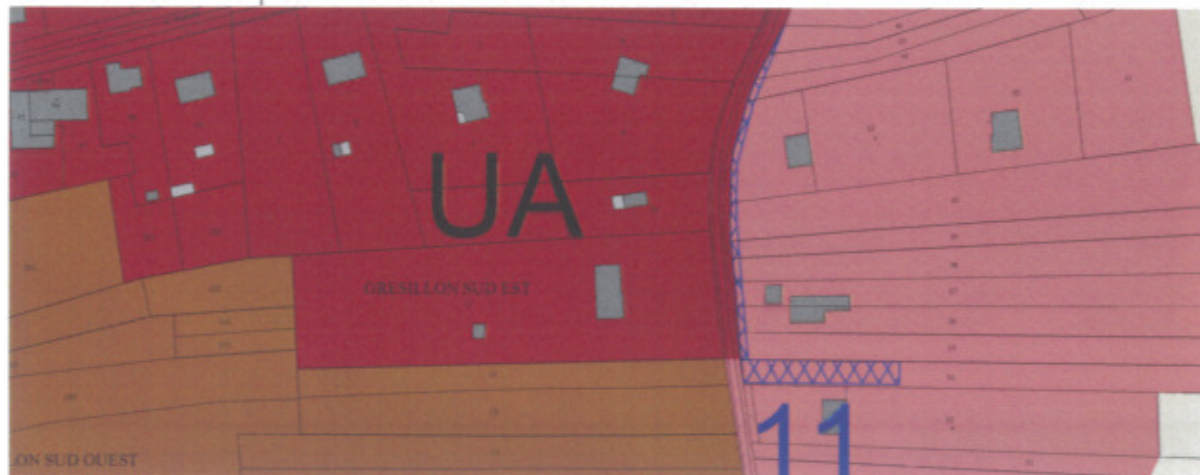
Création d'un accès à la zone d'urbanisation future sise « Champs des Cailloux » et « Chauffour »

Affectation de l'emplacement	Création d'un accès à la zone d'urbanisation future sise « Champs des Cailloux » et « Chauffour »
Bénéficiaire	Commune de JEANMENIL
Zone ou secteur	UA
surface	200 m ²



Création d'un accès à la zone d'urbanisation future sise « Haut de la Haye Baneau »

Affectation de l'emplacement	Création d'un accès à la zone d'urbanisation future sise « Haut de la Haye Baneau »
Bénéficiaire	Commune de JEANMENIL
Zone ou secteur	UB
surface	400 m ²

Création d'un accès à la zone d'urbanisation future sise « le Chauffour » et « Champs des Cailloux »

Affectation de l'emplacement	Création d'un accès à la zone d'urbanisation future sise « le Chauffour » et « Champs des Cailloux »
Bénéficiaire	Commune de JEANMENIL
Zone ou secteur	AU
surface	32 ml sur 8 m de largeur

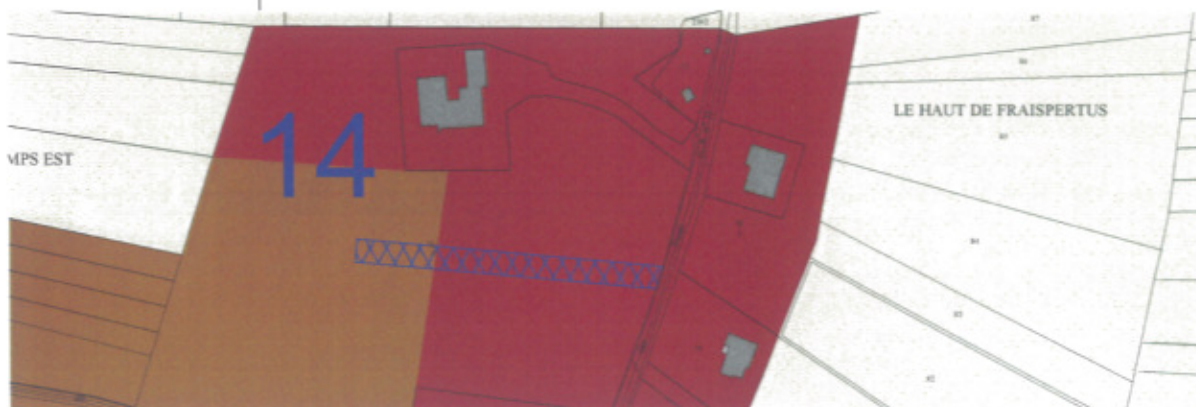


Accès à la zone à urbaniser

Affectation de l'emplacement	Accès à la zone à urbaniser
Bénéficiaire	Commune de JEANMENIL
Zone ou secteur	UA
surface	58 ml sur 8 m de largeur

Accès à la zone à urbaniser dite « Le Chauffour »

Affectation de l'emplacement	Accès à la zone à urbaniser dite « Le Chauffour »
Bénéficiaire	Commune de JEANMENIL
Zone ou secteur	UA, AU
surface	107 ml sur 8 m de largeur



Création d'une liaison douce à la zone à urbaniser à « La Bordière »

Affectation de l'emplacement	Création d'une liaison douce à la zone à urbaniser à « La Bordière »
Bénéficiaire	Commune de JEANMENIL
Zone ou secteur	AU
surface	82 ml sur 12 m de largeur, 1000 m ²

